

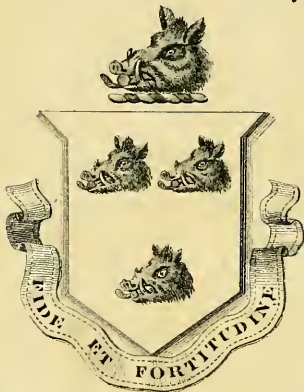
Accessions

159.806

Shelf No.

C.3656.7

Barton Library.



Thomas Pennant Barton.

Boston Public Library.

Received, May, 1873.

Not to be taken from the Library.



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Boston Public Library



Discours de la lanterne aux Parisiens, le Procureur Général portant la parole.

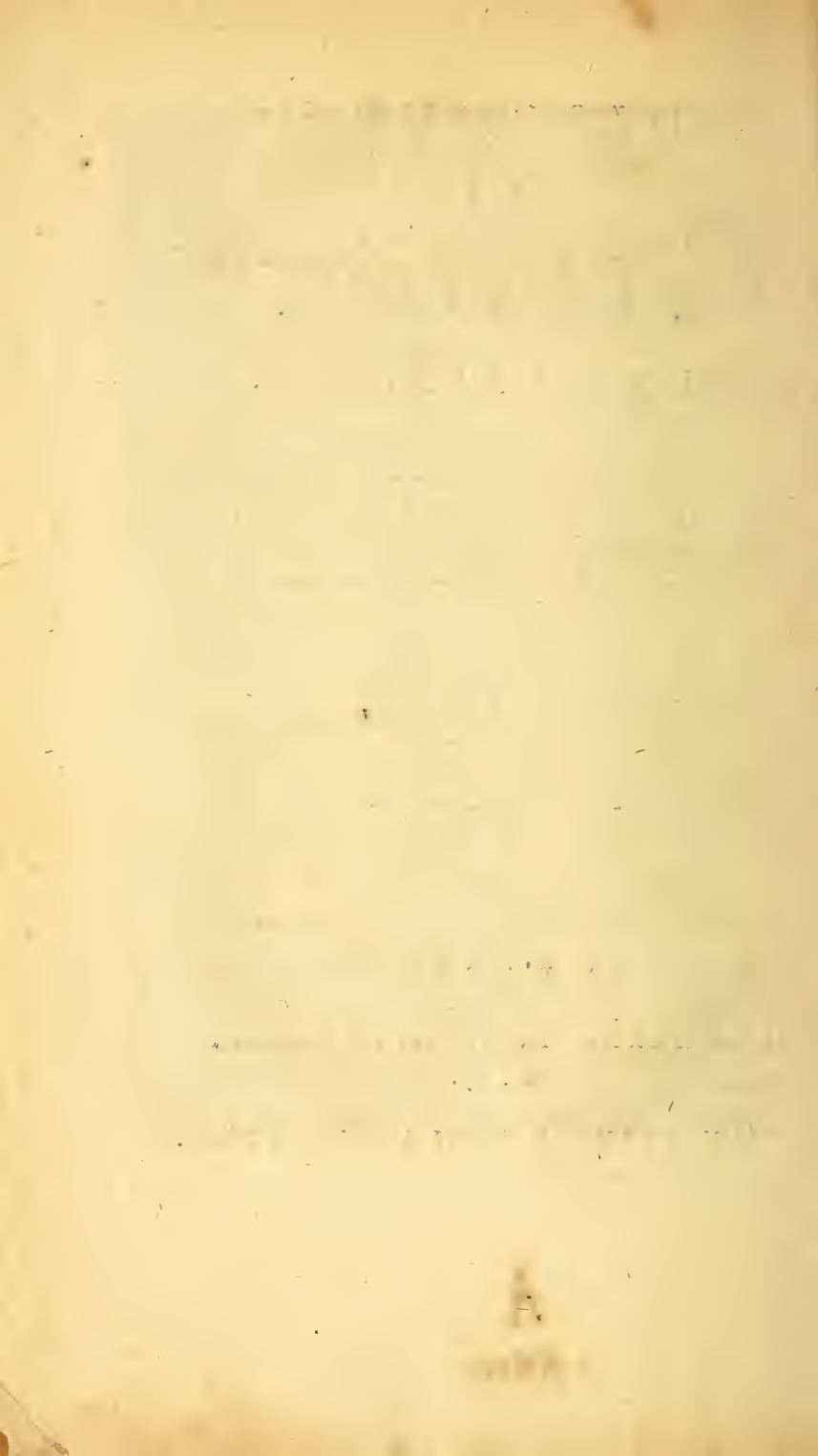
mitte Desmoulins

1207

DISCOURS
DE
LA LANTERNE
AUX PARISIENS.

Qui malè agit odit lucem. S. MATHIEU.
Les fripons ne veulent point de Lanterne.

A PARIS,
Chez GARNÉRY, Libraire, rue Serpente,
n°. 17.
L'AN PREMIER DE LA LIBERTÉ.



A NOSSEIGNEURS
DU PARLEMENT DE TOULOUSE.

NOSSEIGNEURS,

On m'a conté que vous aviez brûlé la *France libre*. Tous les livres de physique de Salomon furent brûlés par le roi Ézéchias en personne, sur les degrés du temple, de peur qu'ils ne détournassent le peuple de son attention à la sainte Écriture; cela doit consoler les auteurs dont les brochures sont brûlées par les gens du roi, au pied du grand escalier. Pour moi, je vous remercie de ces flammes honorables. Le feu qui consumoit la victime, montrait qu'elle étoit agréable aux Dieux; le feu qui consume un livre, montre qu'il n'a pas déplu aux hommes. Cette flamme, qui s'élève au-

tour de ses feuilles, est comme l'auréole qui couronne un auteur.

Agréez donc de ma reconnoissance l'hommage de cette seconde édition, & puisse ma chere Lanterne obtenir de vous la même faveur ! Je doute que ce cadet fasse autant fortune que son aîné ; mais je vous prie de ne point mettre de jalousie dans la famille. Je me hâte de vous le présenter, pendant qu'il en est temps encore. Pourquoi faut-il que ce flambeau bienfaisant, qui a fait renâître de sa cendre ma brochure, & a procuré au libraire une quatrième édition, soit prêt à s'éteindre dans vos mains ? Hélas ! NOSSEIGNEURS, malgré les efforts de MM. Cazalès & Martin de Castelnau, les principes ont fait ici tant d'honneur à votre province ! il est vraisemblable que la *France libre* est le dernier écrit que vos seigneuries auront brûlé ; & j'aurai la gloire immortelle d'avoir fermé la marche qui commence à Salomon, doyen des auteurs lacérés & mis à l'index. Il est bien juste qu'en reconnoissance vous receviez de moi une épître dédicatoire, vraisemblablement la dernière aussi qui vous sera adressée.

J'ai l'honneur d'être, &c.

NOSSEIGNEURS,

L'AUTEUR DE LA FRANCE LIBRE.

LA LANTERNE, AUX PARISIENS.

BRAVES PARISIENS,

Quels remerciemens ne vous dois-je pas ? Vous m'avez rendue à jamais célèbre & bénie entre toutes les lanternes. Qu'est-ce que la lanterne de Sosie ou la lanterne de Diogene, en comparaison de moi ? Il cherchoit un homme, & moi j'en ai trouvé deux cent mille. Dans une grande dispute avec ce Louis XIII, mon voisin, je l'ai obligé de convenir que je méritois mieux que lui le surnom de juste. Chaque jour je jouis de l'extase de quelques voyageurs anglais, hollandois ou des Pays-Bas, qui me contempnent avec admiration : je vois qu'ils ne peuvent revenir de leur surprise, qu'une lanterne ait fait plus en deux jours que tous leurs héros en cent ans. Alors je ne me tiens pas d'aise, & je m'étonne qu'ils ne m'entendent pas m'écrier : Oui, je suis la reine des lanternes.

Citoyens, je veux me rendre digne de l'honneur qu'on m'a fait de me choisir. Le public

A

se groupe & se renouvelle sans cesse autour de moi. Je n'ai pas perdu un mot de ce qui s'y est dit; j'ai beaucoup observé, & je demande aussi la parole.

Avant de venir aux reproches que je voudrois bien n'avoir point à faire à la nation, d'abord elle recevra de moi les complimentens qui lui sont dus. Dans les dernières ordonnances, on remarque un style tout nouveau. Plus de *Louis*, par la grace de Dieu; plus de *car tel est notre plaisir*. Le roi fait à son armée l'honneur de lui écrire; il demande aux soldats leur affection. Je n'aime pas qu'il la demande au nom de ses ancêtres, & on voit bien que le Libraire Blaizot ne lui a point remis d'exemplaire d'une certaine brochure où on a fait les portraits de ses peres. Au demeurant, la lettre est des plus polies. Le nouveau secrétaire de la guerre connoît les bienféances, & ce style m'enchanté.

N'avez-vous pas remarqué encore que le cri de *vive le roi* n'est plus si commun, & vieillit comme le cri Montjoie Saint-Denis. Autrefois, si les Parisiens avoient donné au prince un vaisseau, ou accordé un ostroi, au lieu de crier, Vive la bonne ville de Paris, on crioit, Vive le roi. Si nous avions battu les impériaux, au lieu de crier, Vive nos foldars, Vive Turenne,

sous leurs tentes remplies de blessés, les bonnes gens crioient, Vive le roi; pendant qu'à cent lieues de là, le roi reposoit mollement sous les pavillons de la volupté, ou poursuivoit un daim dans la forêt de Fontainebleau. Dernièrement encore, dans la nuit du 4 août, lorsque la noblesse & les communes disputoient de sacrifices, se dépouilloient à l'envi, & qu'on entendoit de toutes parts dans l'Assemblée nationale ces mots touchans, Nous sommes tous égaux, tous amis, tous freres; au lieu de s'écrier, Vive le vicomte de Noailles, vive le duc d'Aiguillon, vive Montmorenci, Castellane, vive Mirabeau qui leur a donné l'exemple, vive la Bretagne, vive le Languedoc, l'Artois & le Béarn, qui sacrifient si noblement leurs privileges, n'a-t-on pas vu M. de Lally s'égoïsser à crier : Vive le roi, vive Louis XVI, restaurateur de la liberté française ! Il étoit lors deux heures après minuit, & le bon Louis XVI, sans doute dans les bras du sommeil, ne s'attendoit guere à cette proclamation, à recevoir, à son lever, une médaille, & qu'on lui feroit chanter avec toute la cour un fâcheux *Te Deum* pour tout le bien qu'il venoit d'opérer. M. de Lally, rien n'est beau que le vrai.

Aujourd'hui l'Assemblée nationale semble

mieux sentir sa dignité. M. Target en a fait l'expérience, lorsque, suivant le vieux style, ayant commencé sa dernière adresse par ces mots : Sire, nous apportons aux pieds de votre majesté, on lui cria : A bas les pieds. Ce qui doit consoler l'honorable membre de cette disgrâce, c'est l'adresse de remerciement qu'il vient de recevoir de la part des anguilles de Melun, sur son sursis au droit de pêche. Français, vous êtes toujours le même peuple, gai, aimable, & fin moqueur. Vous faites vos doléances en vaudevilles, & vous donnez dans les districts votre scrutin sur l'air de Malbroug. Mais ce peuple railleur, la nuit du 4 août l'éleve au-dessus de toutes les nations. On a bien vu chez les autres peuples le patriotisme faire des sacrifices, & les femmes, dans les calamités, porter leurs pierreries au trésor public : les dames romaines se dépouilloient de leur or ; mais il leur falloit des distinctions, des litieres, des chars, des ornemens exclusifs, & du rouge ; autrement, disoient-elles, & si on ne révoque la loi *Appia*, nous ne ferons plus d'enfans. Il étoit réservé aux dames françaises de renoncer même aux honneurs, & de ne plus vouloir de distinctions que celles dont les vertus ne sauroient se défendre, les bénédictions du peuple.

Français, est-ce que vous n'instituez pas une fête commémorative de cette nuit où tant de grandes choses ont été faites sans les lenteurs du scrutin, & comme par inspiration? *Hæc nox est...* C'est cette nuit, devez-vous dire, bien mieux que de celle du samedi saint, que nous sommes sortis de la misérable servitude d'Égypte. C'est cette nuit qui a exterminé les sangliers, les lapins, & tout le gibier qui dévorait nos récoltes. C'est cette nuit qui a aboli la dîme & le casuel. C'est cette nuit qui a aboli les annates & les dispenses, qui a ôté les clefs du ciel à un Alexandre VI, pour les donner à la bonne conscience. Le pape ne leverá plus maintenant d'impôt sur les caresses innocentes du cousin & de la cousine. L'oncle friand, pour coucher avec sa jeune niece, n'aura plus besoin de demander qu'à elle une dispense d'âge. C'est cette nuit qui, depuis le grand requisiteur Seguier jusqu'au dernier procureur fiscal de village, a détruit la tyrannie de la robe. C'est cette nuit qui, en supprimant la vénalité de la magistrature, a procuré à la France le bien inestimable de la destruction des parlemens. C'est cette nuit qui a supprimé les justices seigneuriales & les duchés-pairies; qui a aboli la main-morte, la corvée, le champart, & effacé de la terre des Francs tous

les vestiges de la servitude. C'est cette nuit qui a réintégré les Français dans les droits de l'homme, qui a déclaré tous les citoyens égaux, également admissibles à toutes les dignités, places, emplois publics ; qui a arraché tous les offices civils, ecclésiastiques & militaires, à l'argent, à la naissance & au prince, pour les donner à la nation & au mérite. C'est cette nuit qui a ôté à une madame de Béarn sa pension de quatre-vingt mille livres, pour avoir été si dévergondée que de présenter la Dubarry ; qui a ôté à Madame d'Épr..... sa pension de vingt mille livres, pour avoir couché avec un ministre. C'est cette nuit qui a supprimé la pluralité des bénéfices, qui a ôté à un cardinal de Lorraine ses vingt-cinq ou trente évêchés, à un prince de Soubise ses quinze cent mille livres de pension, à un baron de Besenval ses sept à huit commandemens de province, & qui a interdit la réunion de tant de places qu'on voit accumulées sur une seule tête dans les épîtres dédicatoires & les épitaphes. C'est cette nuit qui a fait le curé Grégoire évêque, le curé Thibaut évêque, le curé du vieux-Pouffanges évêque, l'abbé Syeyes évêque. C'est elle qui ôte aux éminences la calotte rouge, pour leur donner la calotte de S. Pierre ; qui a ôté à leurs excellences, à leurs

grandeurs, à leurs Seigneuries, à leurs alteffes,
ce ruban, bleu, rouge, vert,

Que la grandeur insultante
Portoit de l'épaule au côté,
Ce ruban que la vanité
A tissu de sa main brillante.

Au lieu de ce cordon de la faveur, il y aura un cordon du mérite, & l'ordre national au lieu de l'ordre royal. C'est cette nuit qui a supprimé les maîtrises & les privilèges exclusifs. Ira commercer aux Indes qui voudra; aura une boutique qui pourra. Le maître tailleur, le maître cordonnier, le maître perruquier pleureront; mais les garçons se réjouiront, & il y aura illumination dans les lucarnes. C'est cette nuit enfin que la justice a chassé de son temple tous les vendeurs, pour écouter gratuitement le pauvre, l'innocent & l'opprimé; cette nuit qu'elle a détruit, & le tableau, & la députation, & l'ordre des avocats, cet ordre accapareur de toutes les causes, exerçant le monopole de la parole, prétendant exploiter exclusivement toutes les querelles du royaume. Maintenant tout homme qui aura la conscience de ses forces & la confiance des cliens, pourra

plaider. M^e. Érucius fera inscrit sur le nouveau tableau, encore qu'il soit bâtard; M^e. Jean-Baptiste Rousseau, encore qu'il soit fils d'un cordonnier; & M^e. Démosthène, bien que dans son souterrein il n'y ait point d'anti-chambre passable. O nuit désastreuse pour la grand-chambre, les greffiers, les huissiers, les procureurs, les secrétaires, sous-secrétaires, les beautés sollicitieuses, portiers, valets-de-chambre, avocats, gens du roi, pour tous les gens de rapine! Nuit désastreuse pour toutes les sangsues de l'état, les financiers, les courtisans les cardinaux, archevêques, abbés, chanoines, abbeses, prieurs & sous-prieurs! Mais, ô nuit charmante, ô *verè beata nox*, pour mille jeunes recluses, bernardines, bénédictines, visitandines, quand elles vont être visitées par les peres bernardins, bénédictins, carmes, cordeliers, que l'Assemblée nationale biffera leur écrou, & que l'abbé Fauchet alors, pour récompense de son patriotisme & pour faire crever de rage l'abbé Maury, devenu patriarche du nouveau rit, & à son tour président de l'Assemblée nationale, signalera sa présidence par ces mots de la Genèse que les nonains n'espéroient plus d'entendre : *Croissez & multipliez*. O nuit heureuse pour le négociant à qui la liberté de commerce est assurée! heureuse

pour

pour l'artisan, dont l'industrie est libre & l'ardeur encouragée, qui ne travaillera plus pour un maître, & recevra son salaire lui-même !
 heureuse pour le cultivateur, dont la propriété se trouve accrue au moins d'un dixieme par la suppression des dîmes & des droits féodaux !
 heureuse enfin pour tous, puisque les barrières qui fermoient à presque tous les chemins des honneurs & des emplois, sont forcées & arrachées pour jamais, & qu'il n'existe plus entre les Français d'autres distinctions que celles des vertus & des talens. Immortel Chapelier, toi qui présidas à cette nuit fortunée, comment as-tu levé sitôt la séance, & pu entendre sonner l'heure au milieu d'une assemblée saisie de tant de patriotisme & d'enthousiasme ? Tu as cru qu'il ne falloit pas être *envieux des succès du temps*. Mais, avec cette métaphysique, la Bastille seroit encore debout. Comment n'as-tu pas vu qu'en prolongeant la séance deux heures de plus, l'impétuosité française achevoit de détruire tous les abus ? Cette Bastille étoit aussi emportée en une seule attaque, & le soleil se levoit en France sur un peuple de freres, & sur une république bien plus parfaite que celle de Platon.

L'illustre lanterne, après avoir un peu repris haleine, continua en ces termes :

B

Il est temps que je mêle à ces éloges de justes plaintes. Combien de scélérats viennent de m'échapper ! Non que j'aime une justice trop expéditive ; vous savez que j'ai donné des signes de mécontentement lors de l'ascension de Foulon & Berthier ; j'ai cassé deux fois le fatal lacet. J'étois bien convaincue de la trahison & des méfaits de ces deux coquins ; mais le menuisier mettoit trop de précipitation dans l'affaire. J'aurois voulu un interrogatoire, & révélation de nombre de faits.

Au lieu de constater ces faits, aveugles Parisiens, peut-être aurez-vous laissé dépérir les preuves de la conspiration tramée contre vous ; & tandis qu'elle n'a prêté son ministère qu'à la justice & à la patrie, qui le demandoient, vous déshonorez la lanterne. Ma gloire passera, & je resterai souillée de meurtres dans la mémoire des siècles. Voyez comme le sieur Morande, dans son Courier de l'Europe, & le gazetier de Leyde m'ont déjà colomniée ! Je laisse aux lanternes de ce pays-là le soin de me venger : quoi que disent ces journalistes pensionnés,

Graces au Ciel, mes mains ne sont point criminelles.

Cependant, pourquoi vous mettre si peu en

peine de notre commune justification ? Déjà le corps du délit est constant. Est-ce qu'on peut douter du complot formé contre Brest ? Est-ce qu'il n'est pas évident qu'il y avoit une conspiration plus épouvantable encore contre Paris ? Est-ce qu'il n'y avoit pas des maisons marquées à la craie ? Est-ce qu'on n'a pas découvert une quantité énorme de meches souffrées ? Que signifioient ces deux régimens d'artillerie , cent pieces de canon , & ce déluge d'étrangers , ce régiment de Salis-Samade , Châteauvieux , Diesback , Royal Suisse , Royal Allemand , Roemer , Bercheny , Estherazy , cette multitude de Hussards & d'Autrichiens altérés de pillage , & prêts à se baigner dans le sang de ce peuple si doux , qu'aujourd'hui même à peine peut-il croire à l'existence de ce complot infernal. Mais comment n'y pas croire ? Est-ce qu'on n'avoit pas transporté trois pieces d'artillerie jusque sur la terrasse du jardin d'un citoyen à Passy , parce qu'on l'avoit trouvée propre à canonner de là les Parisiens , sur ce même quai où Charles IX les avoit arquebusés il y a deux cents ans ? Est-ce que Besenval ne s'est pas mis en fureur à la nouvelle du renvoi imprudent de M. Necker , parce que c'étoit sonner avant le temps les vêpres siciliennes , & éventer toute

la mine ? Est-ce que ce Mesmai , le conseiller du parlement de Besançon , n'a pas dévoilé aussi follement la scélérateffe des aristocrates ses pareils , & toute la noirceur de leurs desseins ? Est-ce que , pour surprendre notre confiance , & afin que notre artillerie ne jouât point entre des mains perfides , on n'a pas revêtu de l'habit de canonniers , des espions qu'un véritable canonnier , M. Ducaïtel , a démasqués , & sur lesquels il est tombé à coups de sabre ? Est-ce qu'on n'avoit pas de même préparé une infinité d'habits de gardes - françaises , pour en revêtir des traîtres qui nous égorgeassent sans peine ? Est-ce que Fleffelles n'a pas envoyé les citoyens de cinq à six districts chercher , le lundi à minuit , des armes aux chartreux & dans d'autres endroits aussi écartés , espérant qu'il en seroit fait une boucherie , & que les assassins enrégimentés qui rôdoient autour de la ville , les voyant sans armes , hâteroient l'exécution de leurs desseins , & s'enhardiroient à pénétrer dans la capitale ? Est-ce que tandis qu'on refusoit des munitions aux bourgeois pour se défendre contre les brigands , on n'avoit pas distribué jusqu'à 1200 mille cartouches aux troupes des environs de Paris ? 1200 mille cartouches , comme il est prouvé par le rapport du comité

de recherches , & cela pour faire la police. Est-ce qu'il n'est pas évident que l'émeute du faubourg Saint-Antoine, si bien payée, n'avoit été excitée par le parti des aristocrates, qu'afin de s'autoriser à faire avancer des troupes? Qui ne voit qu'on n'a ordonné alors aux Gardes - françaises & à Royal-cravate de tirer sur les citoyens & de fusiller des gens sans armes, ivres, & épars dans le jardin de Réveillon, qu'afin de faire déguster aux soldats le sang de leurs concitoyens, d'essayer leur obéissance? Enfin, qui n'a pas entendu les canonniers révéler qu'ils avoient avec eux une forge ambulante & leurs grils prêts, pour nous envoyer des boulets rouges? Sentinelles vigilantes du peuple, les journalistes ont observé, du haut de leur guérite, toutes les manœuvres de nos ennemis (1). On a développé dans le Courier de Versailles à Paris, dans le Point du

(1) Le jeudi 16, veille du jour où le roi vint à Paris, on saisit, dans une maison proche de l'hôtel-de-ville, une malle pleine de meches souffrées. On découvrit en même-temps des traînées de poudre, continuées depuis cette maison jusqu'aux caves; où sont les magasins. Un des électeurs vint annoncer cette nouvelle au comité militaire, qui envoya sur-le-champ des commissaires pour s'assurer du fait. Le procès-verbal du commissaire a constaté la vérité de son récit.

jour, &c. leur plan d'attaque ; & j'ai entendu de respectables militaires, des officiers généraux, attachés au prince par des pensions, & non suspects, malgré leur répugnance à croire que Louis XVI eût pu, comme le grand Théodose, commander un massacre de Thessalonique, obligés de s'avouer à eux-mêmes qu'il n'est que trop vrai qu'une cour aussi corrompue que celle de Catherine de Médicis étoit aussi sanguinaire.

Ainsi donc, ces petits-mâtres & petites-mâitresses, si voluptueux, si délicats, si parfumés, qui ne se montroient que dans leurs loges, ou dans d'élégans phaétons ; qui chiffonnoient, dans les passe-temps de Messaline & de Sapho, l'ouvrage galant de la demoiselle Bertin, à leurs soupers délicieux, en buvant des vins de Hongrie, trinquoient, dans la coupe de la volupté, à la destruction de Paris & à la ruine de la nation française. Là, les Broglie, les Besenval, les d'Autichamp, les Narbonne Fritzlard, Lambesc, Bercheny, Condé, Conti, d'Artois, le plan de Paris à la main, montraient gaiement comme le canon ronfleroit des tours de la Bastille, comme des hauteurs de Montmartre les batteries choisiroient les édifices & les victimes, comme les bombes iroient tomber paraboliquement dans le palais-royal. J'en demande pardon

à M Bailly, cet excellent citoyen, ce digne maire de la capitale ; mais il fait bien que le maire de Thebes, Epaminondas, au rapport de Cornelius Nepos, ne se feroit jamais prêté à un mensonge, même pour ramener le calme. A qui fera-t-il croire que la plate-forme de Montmartre n'ait pas été destinée uniquement à nous foudroyer, & qu'elle puisse servir à un autre usage ? Bons Parisiens, il y avoit donc contre vous une conspiration exécrationnable. La conjuration des poudres, dont la découverte est célébrée à Londres par une fête anniversaire, étoit mille fois moins constatée ; & vous n'avez échappé au meurtre que par votre courage, parce que les scélérats, les traîtres sont toujours lâches, qu'ils ne sont animés que par l'égoïsme & le vil intérêt, & que d'une passion basse il ne peut naître de grandes choses ; au lieu que le patriotisme, c'est-à-dire, l'amour de ses frères & l'oubli de soi-même, enfante des actions héroïques. Vous n'avez échappé enfin à ce péril, que parce que l'ange tutéaire des bords de la Seine a visiblement veillé sur vous, & que, comme le disoit Benoît XIV, la France est le royaume de la providence.

Puisque la trahison est avérée, pourquoi s'enquérir si peu des traîtres ? Je le dirai avec la

modération qui sied à une lanterne , mais aussi avec la franchise qui convient dans un pays libre , & remplissant le rôle de vigilance qu'on doit attendre de mon ministère & de l'œil du grand-justicier de France : nous tenons Besenval , d'Esprémenil , Maury , le Duc de Guiche ; tant mieux s'ils se trouvent innocens ! Mais je n'aime point qu'on ait relâché Cazalès. Sa personne est sacrée , dit-on ; je n'entends point ce mot-là. Veut-on dire du sieur Cazalès , comme la loi romaine , c'est-à-dire , le flatteur Ulpien , le disoit du prince : Il est au-dessus des lois , *legibus solutus est*. Cela est faux : il n'y a de sacré & d'inviolable que l'innocence ; elle seule peut braver la lanterne. Une foule de cahiers prononcent la responsabilité des députés , loin de défendre qu'on leur fasse le procès , si le cas y échet. D'Esprémenil , Maury , Cazalès sont-ils plus inviolables que le préteur Lentulus , le dictateur César , le tribun Saturninus , qui tous étoient personnes sacrées ? C'étoit aussi une personne sacrée que le roi Agis. Qu'on me montre dans les archives de la justice un monument plus auguste , & qui inspire à tous les mortels une terreur plus sainte , plus salutaire pour son glaive , que l'inscription qu'on lisoit sur une colonne dans le temple de Jupiter-Lycien. Les
Arcadiens ,

Arcadiens , après avoir mis à mort leur roi Aristodème , traître envers la patrie , avoient érigé cette colonne , & gravé ces mots : *Les rois parjures sont punis tôt ou tard , avec l'aide de Jupiter. On a enfin découvert la perfidie de celui-ci , qui a trahi Messène. Grand Jupiter , louanges vous soient rendues !*

Pourquoi a-t-on relâché ce marquis de Lambert ? Il pleuroit , & j'entendis un jeune homme lui dire : Misérable , il falloit pleurer quand tu reçus l'ordre horrible d'égorger tout un peuple , s'il persistoit à réclamer ses droits. Lâche , tu étois prêt à massacrer des femmes , des enfans , des vieillards ; tu étois général d'une armée de bourreaux , & tu ne fais pas mourir ! Tu n'échapperas point à la lanterne. Il m'a pourtant échappé (1).

Pourquoi relâcher encore l'abbé de Calonne , le duc de la Vauguyon & tant d'autres ? Je ne veux pas dire qu'ils fussent coupables. L'image du menuisier terrible , & l'exemple de quelques fatales méprises peuvent effrayer même l'innocence. Mais la fuite , le travestissement & les circonstances les rendoient au moins suspects ;

(1) *Note de l'Editeur.* La Lanterne n'avoit point lu l'affiche justificative du marquis.

& c'est un mot plein de sens que celui que l'orateur romain adresse quelque part aux patriotes : *In suspicione latratote. Dans la nuit les oies du Capitole font bien de crier. Nous sommes maintenant dans les ténèbres, & il est bon que les chiens fideles aboient même les passans, pour que les voleurs ne soient point à craindre.* Le comité des crimes de lese-nation a ordonné l'élargissement de tel ou tel, nonobstant la rumeur publique qui les accusoit. Puisque l'Assemblée nationale l'a prononcé, qu'ils partent librement, qu'ils continuent leur route vers Botany-Bay; moi, je féliciterai au moins M. de Robespierre de s'être opposé de toutes ses forces à l'élargissement du duc de la Vauguyon. M. Glézen s'y opposa d'une autre maniere plus éloquente encore. Membre du comité criminel, il a donné sa démission à l'instant même. La chose parle de soi. Honneur à MM. Glézen & de Robespierre!

Je me permettrai de dire encore : Pourquoi n'avez-vous pas rassemblé les morceaux déchirés de la lettre du baron de Castelnau? Pourquoi le public ne les a-t-il pas lus? On a cité les Athéniens, qui renvoyoient, sans les ouvrir, les lettres interceptées de Philippe à sa femme. Oui, mais ils décachetoient celles qui étoient adressées aux ennemis. En temps de guerre les

Anglais ouvrent toutes les lettres. Je nommerai M. de Clermont-Tonnerre, quoique président, & le premier personnage (1) de la nation dans cette quinzaine. L'honorable membre, un peu trop éloquent, a excédé étrangement ses pouvoirs, quand il s'est fait si zélé médiateur pour Besenval, pour son oncle & Castelnau. Cette lettre, est-il venu dire à l'Assemblée nationale, est purement d'honnêteté; je l'ai lue. *Ce je l'ai lue* est plaisant, Parisiens, aviez-vous donc dit, comme les Grecs assemblés, à Thémistocle : *Lisez-le à Aristide ?* & M. de Clermont-Tonnerre est-il votre Aristide (2) ? Il y a une loi

(1) Oui, le premier personnage de la nation. J'entends dire : Quel honneur a reçu M. Chapelier au *Te Deum* ! Il est passé avant le garde-des-sceaux ; le grand-maître des cérémonies & les masses le précédoient. Il s'est agenouillé sur un couffin à la droite du roi. Mais il me semble que ce n'est pas le président qui devoit être à la droite du roi, c'est le roi qui devoit être à la droite du président. *Filii hominum, usquequo gravi corde ?*

(2) *Noté de l'éditeur.* L'illustre Lanterne a tort. M. de Clermont-Tonnerre offrant la démission de sa présidence plutôt que de la déshonorer en proclamant le décret du dimanche 23 août, a montré qu'il n'étoit pas indigne de l'honneur suprême de prince du sénat. Notre chere Lanterne montre ici trop d'humeur. Le zele l'emporte.

Mais quel auteur, grand Dieu, ne va jamais trop loin ?

qui dit *Adultera, ergo venefica*. Je ne veux pas conclure de même : Il est noble, donc aristocrate. A Dieu ne plaife ! Moi-même, le mercredi 15 juillet, lorsque les augustes représentans de la nation se rendirent à la ville, comme ils défilent sous les drapeaux des Gardes-françaises, je n'oublierai jamais que je vis un noble, le vicomte de Castellane, baisier avec transport ces drapeaux de la patrie. Je l'ai vu, & j'en ai tressailli de joie. Tout ce que je veux dire, c'est que la lettre déchirée par le baron de Castelnau devoit être lue publiquement & affichée, comme on devoit afficher la lettre de Fleffelles à Delaunay, la lettre de Besenval à Delaunay, l'ancienne lettre de Sartine à son digne ami Delaunay.

Cela est vieux, dit-on, & devoit être oublié. Mais s'imagine-t-on que j'ai oublié qu'un certain électeur de Paris, dépêché alors à Versailles pour remettre à l'instant les lettres interceptées dans les mains de Castelnau, & rendu à trois heures après midi, ne remit ces dépêches qu'à dix heures du soir ? S'imagine-t-on que je ne me souviens plus que le sieur de Maiffemy, figurant aujourd'hui parmi les représentans de la commune, étoit le féal du sieur Barentin, & le directeur de la librairie ? S'imagine-t-on que j'aie oublié que, dans la consécration de la capitale, le

dimanche 12 juillet, quand les plus zélés patriotes, parmi les électeurs, conjuroient M. de la Vigne, leur président, de faire sonner à l'instant le tocsin, & de convoquer leur assemblée générale, ce pusillanime président les désespéra par ses refus, & malgré les reproches les plus durs qu'il effuyoit de ces zélateurs du bien public, fut reculer encore de vingt-quatre heures, en temporisant, une assemblée dont la tenue étoit si urgente, & qu'il reculoit déjà depuis plusieurs jours, malgré le murmure général. S'imagine-t-on que j'aie oublié que le sieur de Beaumarchais étoit l'intime du sieur le Noir, cet honnête lieutenant de Police? Encore je pardonnerois plutôt au député de Sainte-Marguerite. Il a bafoué le comte Almaviva, les robins, le directeur de la librairie & la chambre syndicale. Figaro & Tarare étoient de bonnes pièces de théâtre, politiquement parlant. Le monologue de Figaro est une œuvre méritoire; & les Perses tenoient de Zoroastre la coutume de mettre les bonnes actions de l'accusé dans un plat de la balance, & les mauvaises dans l'autre.

J'aimerois pourtant mieux voir la commune de Paris représentée par des citoyens tels que l'auteur des études de la Nature & de Paul & Virginie. Comment se peut-il que les honneurs

n'aillent pas chercher au fond de sa retraite cet homme de lettres si modeste, ce sage qui fait tant aimer la nature ? O vertu ! resteras-tu toujours sans honneurs ? Le philosophe observateur, qui a fait l'an 2440, le Tableau de Paris, & d'autres ouvrages qui ont eu plus d'utilité que d'éclat, doit aussi n'être pas oublié. Mais le mérite dédaigne l'intrigue, au lieu qu'il y a des gens qui ne vont jamais au fond ; quoi qu'on fasse, ils se trouvent toujours sur l'eau.

Combien j'en pourrois nommer qui, venus à la onzième heure, ou même n'étant point venus du tout, ou même désespérés, & dans le secret de leur cœur gémissant sans cesse de la révolution, non-seulement ont osé demander les récompenses de ceux qui avoient devancé l'aurore & supporté seuls tout le poids du jour, mais qui leur ont envié jusqu'à la plus petite feuille de la palme qui leur étoit due (1) ! Qu'Ulyffe, que Thersite même, ou

(1) Dans les Révolutions de Paris, journal où on a maltraité un peu la *France libre*, mais où respire à chaque page le patriotisme, & qui de jour en jour se fortifie en principes, combien j'aime l'obstination des efforts de l'auteur, pour ne pas laisser tomber dans l'oubli les soldats qui se sont signalés à la Bastille ! Sans doute à la pro-

que Stentor ravisse les armes d'Achille, qu'importe aux généreux patriotes qui ont bravé la mort aux pieds de la Bastille, qui ont bravé les supplices, en soulevant le peuple à la liberté, en appelant la nation aux armes ? ils jouissent d'une récompense, la seule digne d'eux ; ils ont vu fuir les aristocrates ; ils voient la nation affranchie ; il ne peut manquer à leur bonheur qu'une seule chose, l'assurance que le peuple Français ne reprendra plus ses fers, qu'il ne retombera point d'une aristocratie dans une autre.

chaine revue, on cherchera à la tête de la milice parisienne, les sieurs Hullin, Elie, Maillard, Humbert, Arné, Richard-Dupin ; on s'étonnera de ne pas les voir du moins à côté de Messire de Montholon, d'Ormesson, le prince Léon, le duc d'Aumont, de Lally-Tollendal, de Saint-Chrystean ; & le public se rapellera ce que dit Tacite au sujet d'un salon de son temps, où les peintres n'avoient osé exposer les portraits de Brutus & de Cassius, *Præfulgebant Cassius & Brutus eo magis quod illorum effigies non visebantur*. Les plus remarquës étoient Cassius & Brutus, précisément parce qu'ils ne s'y trouvoient point. Sans doute M. de la Fayette lavera Paris de ce reproche. Il a dans son cabinet, parmi les estampes de la guerre d'Amérique, celle où le comte d'Estaing embrasse, sur les murs de la Grenade, un soldat qui étoit monté le premier, & le fait capitaine dans un temps où les sol-

Mais il semble qu'on ne s'applique pas assez à étouffer tous les germes de l'aristocratie. Pourquoi ces épaulettes, cette pomme de discorde jetée dans les soixante districts ? Lorsqu'on n'a pris les armes que contre l'aristocratie, c'est-à-dire, contre l'orgueil des distinctions, contre l'esprit de domination, pour se rapprocher, autant qu'il est possible, de l'égalité originelle, & amener un état de choses qui avertit sans cesse que tous sont frères, pourquoi distinguer l'épaule de l'officier de celle du soldat (1) ? Il

datés étoient exclus des grades militaires. *Duces ex virtute sumunt, non ex nobilitate*, dit encore Tacite, en parlant de nos ancêtres. Il n'y avoit donc point de nobles chez nos vieux pères les Germains ; car, disent les nobles, que pouvez-vous faire ? Montez les premiers à l'assaut, montrez-vous les premiers au péril ; alors vous serez les premiers au *Te Deum* & à la procession. *On fait officiers, non ceux qui montrent du parchemin, mais ceux qui montrent du courage*. O honte ! au dix-huitième siècle, en 1789, après la prise de la Bastille, les enfans si éclairés de ces barbares, sont moins philosophes que leurs pères !

(1) Il paroît que M. de la Fayette pense différemment, d'après sa réponse à quelques gardes nationales qui lui demandoient la permission de porter l'épaulette : *Volontiers dit-il, à condition que les officiers n'en porteront*
 existoit

existoit un arrêté si sage du district de Saint-Joseph, que tout le monde auroit le même uni-

point. On voit que M. le marquis est persuadé de la nécessité des distinctions. Il fait bien pourtant que dans le plus grand danger d'Athènes (ce nom d'Athènes commande l'attention, & en impose plus que le district de Saint-Joseph) l'armée campée à Marathon avoit pour chefs dix bourgeois, dont chacun étoit tour-à-tour le commandant général de la milice athénienne. Ils commandoient chacun leur jour ; mais ils attendirent, pour livrer la bataille, le jour de Miltiade ; & toute la distinction accordée à ce grand homme, fut de le placer le premier à la tête des dix, mais sans épaulettes, dans le grand tableau que fit faire la ville en mémoire de cette journée. Miltiade s'étoit immortalisé en un jour ; il avoit son couvert mis dans le Prytanée à la table des patriotes illustres. Mais la ville ne songea point à lui faire un traitement de cinquante talens pour tenir table. *Songes creux*, s'écrie un journaliste ; *projet d'un cerveau exalté, d'un jeune écrivain qui prend les Français pour un peuple de Solons !* Comme si Athènes n'avoit pas eu son faubourg Saint-Antoine & ses dames de la halle ! Il y avoit cette différence, que ces dames remontroient à Théophraste, & lui apprenoient à parler le grec purement. D'où vient cela ? C'est qu'à Athènes le comité de police n'empêchoit point les colporteurs de crier dans les rues. Laissez s'enrhumer les aboyeurs ; arrêtez la licence par des peines, & non par des prohibitions, & dans six mois notre portaux-Blés ne cédera en rien au port du Pyrée.

Je reviens à la milice bourgeoise d'Athènes, qui ne

forme , qu'il n'y auroit de marques distinctives qu'aux heures du service. Comment se peut-il

put jamais souffrir que Miltiade eût une épaulette, & que les officiers fussent distingués des soldats. On peut penser que dans ces beaux jours de la république, le commandant général n'avoit pas besoin de faire prêcher au théâtre, par les bouffons, la subordination militaire, ni d'aller faire des remerciemens solennels à une compagnie qui avoit fait le serment coupable de lui obéir aveuglément. Le soldat obéissoit aujourd'hui, parce que demain c'étoit son tour d'être officier; & quand l'ennemi étoit aux portes, le bourgeois dont le tour étoit venu d'être généralissime, se gardoit bien d'exposer sa patrie, en hasardant la bataille ce jour-là; mais il attendoit le jour du commandement de M. de la Fayette, qui battoit Mardonius, lui tuoit cent mille hommes, & revenoit, avec sa couronne de laurier, prendre sa place de bourgeois dans le parterre, & disputer au café de Foi sur le *veto*. Telle est l'image de république & d'égalité que je me plais sans cesse à considérer.

Après la guerre d'Amérique, tous les soldats de Washington redevinrent citoyens. Chacun reprit, dit un historien, non pas sa place, il n'y en a point de distinctive en Amérique, mais son métier. Le colonel, le général, l'officier, le fusilier, le tambour, redevinrent charpentiers, laboureurs, cordonniers. Dans la joie qui transportoit les militaires, mêlée au regret qu'ils avoient de se séparer, ils imaginèrent de se donner une marque de fraternité qui leur servit de récompense, & qui rap-

que l'auteur d'une motion qui coupoit les racines de tant de querelles, de jalousies, de cabales, n'ait pas été remercié; que sa motion n'ait pas

pelât à jamais cette glorieuse constitution. L'ordre de Cincinnatus fut créé. Le ruban devoit en être porté par tous les officiers qui avoient eu part à la révolution. On ne peut qu'applaudir à ce motif, mais les conséquences qu'une pareille institution pouvoit avoir dans une démocratie où cet ordre introduisoit des distinctions inconstitutionnelles & impolitiques, où il pouvoit entraîner de la jalousie & de la discorde, effrayèrent les patriotes éclairés. Plusieurs états le proscrivirent, & ses fondateurs le réformèrent.

Et vous, mes chers camarades gardes nationales, dites-moi quelle est cette manie de vouloir être au moins un sous-lieutenant? Est-ce que nous ne sommes pas maintenant tous égaux? Quoi! vous êtes les égaux des colonels, des ducs & pairs, des maréchaux de France, des princes du sang; vous êtes les égaux du roi lui-même, puisque vous n'avez au-dessus de vous que la loi, qui regne aujourd'hui sur Louis XVI ainsi que sur vous; vous êtes tous maintenant très-hauts & très-puissans seigneurs, quoique les auteurs du Journal de Paris & l'abbé Aubert persistent à ne reconnoître pour tels que certaines gens, confessent leur turpitude, & veulent demeurer des vilains. Parisiens, voulez-vous s'être qu'un peuple de sous-lieutenans, quand vous êtes un peuple de rois?

été unanimement accueillie ? Si les Français font un peuple vain, & qu'il leur faille absolument des distinctions, eh bien, que l'Assemblée nationale institue un ordre national ; que la décoration en soit accordée à ceux qui se feront signalés par une action héroïque. Mais dans ce moment, je demande à tous ces Messieurs, aristocrates sans le savoir, que nous rencontrons dans les promenades, marqués d'une épaulette, pourquoi ils veulent se distinguer des autres, & quelle est l'action belle & généreuse qui leur a acquis ce droit. Dans une conscription militaire de bourgeois, dans un moment où on a eu à peine le temps de se reconnoître, où l'épaulette ne peut pas être encore une preuve de mérite & de courage, la porter n'est-ce pas porter sur l'épaule une accusation de brigue, d'ambition & de cabale, ou au moins cet écriteau, *Aristocrate* ? Car qu'est-ce que l'aristocratie, sinon la fureur de primer sans raison ? La nature n'a mis que trop d'égalité parmi les hommes, sans que l'ambition en introduise encore de chimériques.

Cette sortie contre les épaulettes m'a entraîné bien loin de mon sujet. Revenons à l'Assemblée nationale & au comité criminel. Encore une petite anecdote. Je ne fais quel dif-

trist avoit écrit au comité que l'abbé de Vermond étoit en tel endroit, où, pour l'arrêter, on n'attendoit que l'autorisation des douze. Mais parmi eux il y avoit un Evêque qui abhorre le sang (1), & M^e. Tronchet, qui abhorre l'aristocratie comme un bâtonnier. La réponse fut que cette affaire ne les regardoit pas. Eh ! Messieurs, c'est donc moi que cela regarde ? Comment l'Assemblée nationale, de qui on peut dire avec vérité que tout pouvoir lui a été donné sur la terre, doute-t-elle si elle a autant de droit qu'un Bailli de village de décréter sur la rumeur publique ? Quand on ne marie pas les filles, disoit le vieux Bélus, le pere de la princesse de Babylone, elles se marient elle-mêmes. Quand on ne fait pas justice au peuple, il se la fait

(1) Que ce prélat n'accuse pas la Lanterne d'injustice à son égard. Elle se souvient encore de son zèle pour le tiers ; elle-même a aimé ses efforts & ses prières ardentes pour arracher, à Poissy, le sieur Thomassin à la colere aveugle de la multitude. Jamais le pontife de Rome, du haut de sa chaire, régnant sur les rois à ses pieds, n'a été si grand que l'évêque de Chartres à genoux aux pieds du peuple, & suppliant pour l'innocence. Mais autant un ministre des autels étoit à sa place à la tête de la députation de Saint-Germain, autant sa présence dans le comité criminel est dérisoire.

lui-même. Aussi ai-je vu ce jour-là des citoyens courir éperdus autour de moi, en criant avec une voix terrible : O Lanterne ! Lanterne !

Loin de moi l'affreux dessein de décrier les représentans de la Nation, & une assemblée telle qu'il n'y en eut jamais dans l'univers d'aussi auguste, aussi remplie de lumieres & enflammée de patriotisme. Ce sont nos législateurs & nos oracles (1). Mais la défiance est mere de la sûreté. Bons Parisiens, où en seriez-vous, si vous aviez ajouté foi à ces belles paroles, que les huffards & le canon n'avançoient que pour garantir vos boutiques du pillage & faire la police ? L'aristocratie respire encore. Les Tarquins sont errans, & cherchent Porfenna ; mais que Por-

(1) La Lanterne se doit à elle-même de publier ce que les bons citoyens se disoient depuis long-temps à l'oreille, & ce qu'un journaliste patriote n'a pas craint d'imprimer, *que petit à petit, quelques membres des communes se laissent gagner par des pensions. . . . des projets de fortune. . . . des carests. . .* Heureusement il y a les galeries, les galeries incorruptibles, toujours du côté des patriotes ; elles représentent ces tribuns du peuple, qui assistoient sur un banc aux délibérations du sénat, & qui avoient le *veto* ; elles représentent la capitale, & heureusement c'est sous les batteries de la capitale que se fait la constitution.

fenna tremble , & qu'il fache que la France ne manque pas d'hommes auffi courageux que Mutius , & qui cette fois ne fe tromperont pas de victime. Français , les ennemis du bien public , défefpérant de vous conquérir fi vous voulez être libres , ont pris le parti de vous dégoûter de la liberté par les excès de la licence. C'eft dans cette vue qu'ils ont lâché contre le peuple ces enragés , ces hordes de brigands qui défolent & pillent les provinces. Non , ce n'eft point le peuple qui commet tant de brigandage ; ce n'eft point ce peuple que j'ai vu rapporter avec tant de fidélité l'or & les bijoux de Fleffelles , Delaunay , Foulon , Berthier ; ce ne peut pas être ce même peuple qui , à Paris , faisoit justice fi prompte & fi exemplaire des filous pris fur le fait , & qui à Versailles vient d'arracher au fupplice un parricide. Mais il eft des brigands foudoyés par un parti , des hommes fans afyle , la lie des hommes , qu'on a verfés fur la France (1). Plufieurs fe promenant dans nos

(1) Au commencement des troubles , la ville de Lyon fe trouva remplie tout-à-coup d'une foule d'étrangers auffi déchauffés que les Carmes , dont le derriere n'étoit couvert que d'une méchante vefte , & dont les figures n'étoient rien moins que prévenantes. Juftement effrayés des défordres qu'ils commettoient , & dont on ne pouvoit

villes, ils se mêlent dans les groupes de citoyens; ils font presse au Palais-royal. Ce sont eux qui ont bien osé demander la tête de M. de la Fayette & de M. Bailly.

« Il est clair, remarque très-bien le Courier de Versailles à Paris, qu'il y a des moteurs secrets & puissans de ces insurrections. Des gens déguenillés, que des travaux continuels pouvoient à peine préserver de la faim il y a quelque temps, passent les journées sur la place. Ils sont donc payés. On a vu des hommes semer de l'argent dans la dernière classe du peuple; que sont-ils devenus? Qu'est-il devenu, cet abbé qu'on avoit été contraint d'arrêter, parce qu'il avoit été dénoncé par des personnes au témoignage desquelles on devoit des égards, & qu'on n'a mis dans les liens d'un décret, que pour le soustraire à la lanterne & la question, où on vouloit l'appliquer préalablement? Qu'est-il devenu ce chevalier foi-disant décoré d'un ordre étranger,

prévoir le terme, les bourgeois ayant pris les armes, & fait feu sur cette multitude, parmi cent prisonniers, quelle fut leur surprise de trouver les épaules de quatre-vingt-seize chargées de symboles & d'hiéroglyphes! Les dos de cette troupe, rangés à l'hôtel-de-ville, offroient l'image d'un cabinet de médailles, & les écussons de toutes les puissances de l'Europe.

au jugement duquel on n'a surfis que pour ne point le juger du tout ? Que sont devenus tant d'autres personnages suspects , dont on a facilité & payé l'évasion ? Ne seroit-il pas de la justice de l'Assemblée nationale de se faire rendre un compte public de ce qu'on a fait de ces premiers coupables , & de leur interrogatoire ? « Quoique..... tout le monde sait que le chancelier d'Aguesseau s'enferma en vain douze heures avec le plus habile déchiffreur , pour lire le dernier interrogatoire & le testament de mort de Ravailac. Il étoit écrit en lettres illisibles par un certain Gilbert , alors greffier de la cour. De lui viennent les présidens Gilbert. Il y a eu bien des interrogatoires écrits de la sorte. Mais voilà bien assez de doléances pour cette fois , & j'aurai fourni matière assez ample aux réflexions.

Il reste à vous prémunir contre le venin de quelques motions faites dans l'Assemblée nationale , & contre quelques écrits qui circulent dans la capitale. Parmi ces brochures dangereuses , il y en a une assez piquante , intitulée *le triomphe des Parisiens*. L'auteur voudroit leur faire croire que leur cité va devenir aussi déserte que l'ancienne Babylone , que les Français vont être transformés en un peuple de laboureurs , de jardiniers & de philosophes , avec le bâton & la

beface ; que dans six mois l'herbe cachera le pavé de la rue Saint-Denis & de la place Maubert , & que nous aurons des couches de melon sur la terrasse des Tuileries , & des carrés d'oignons dans le Palais-royal. Adieu les financiers, dit l'auteur. Turcaret renverra son fuiffe , & mangera du pain sec. Les prélats , les bénéficiers à gros ventre vont devenir d'étriques congruistes. Si les bonnes mœurs renaissent , adieu les beaux arts. Ah ! M. Fargeon , que vous sert d'avoir surpassé tous les parfumeurs de l'Égypte ? Et vous , M. Maille , que vous servira d'avoir imaginé le vinaigre styttique , qui enleve les rides & unit le front comme une glace ; le vinaigre de cyprès , qui en douze jours change inmanquablement la blonde en une brune ; le vinaigre sans pareil , qui blanchit , polit , affermit , embellit ; enfin ce vinaigre qui fait les vierges , ou du moins les refait , & dans l'annonce duquel vous prévenez si plaisamment les dames qu'elles peuvent l'envoyer chercher , sans craindre que le porteur en devine l'usage ? Tant de belles découvertes vont devenir inutiles.

Encore si la réforme ne frappoit que sur les filles à la grande pension ! Mais cette armée innombrable dont le sieur Quidor étoit l'inspecteur , cette armée qui , sous les galeries du p : -

Jais-royal & à la clarté des lampes de Quinquet, passe en revue tous les jours devant nous, revue mille fois plus charmante que celle de Xercès; eh bien! cette armée va être licenciée, faute de paie. Bien plus, l'arrière-ban de cette milice va être encore dispersé. A la suite de trois mille moines défroqués, de vingt mille abbés décalottés, qui retourneront dans leurs provinces guider l'utile charrue ou auner dans le comptoir paternel, il faudra bien que trente mille filles descendent des galetas des rues Trouffevache & Vide-Gouffet, &c. renoncent aux douceurs de Saint-Martin & de la Salpetrière, & comme la pauvre Paquette de Candide aux bords du Pont-Euxin, aillent faire de la pâtisserie avec le frere Giroflée. L'auteur de ce pamphlet va plus loin encore. Adieu, dit-il, les tailleurs, les tapissiers, les selliers, les éventailistes, les épiciers, la grand'chambre, les procureurs, les avocats, les enlumineurs, les bijoutiers, les orfèvres, les baigneurs, les restaurateurs; il ruine les fix corps; il ne fait pas grace au boulanger, & se persuade que nous allons brouter l'herbe, ou vivre de la manne (1).

(1) L'auteur de ce pamphlet, M^e. le Tellier, vient d'être arrêté & conduit à l'abbaye. La Lanterne déteste

Il est facile de montrer que , loin de décheoir de sa splendeur , la capitale va devenir plus florissante que jamais. On accuse la génération de tout renverser & de ne rien édifier. Mais ne faut-

les principes de cet avocat , ennemi de la régénération ; mais elle ne criera pas moins de toutes ses forces , qu'il est affreux , lorsque la nation vient d'élever un autel à la liberté de la presse , d'en avoir arraché un malheureux écrivain qui le tenoit embrassé. Le soleil luit pour les méchans , comme pour les bons. Aujourd'hui c'est dans la personne d'un écrivain aristocrate que la liberté de la presse est violée ; mais , ô vous tous , s'écrioit Thérémene , lorsque les trente tyrans l'eurent rayé de la liste des citoyens , il n'est pas plus difficile à Critias de vous effacer du rôle des citoyens , que d'en effacer Thérémene. Il faut demander à cor & à cri l'élargissement de ce pauvre diable d'auteur , & punition exemplaire du sieur Miromesnil , qui , malgré la défaveur d'un nom odieux , a su se glisser parmi les représentans de la commune , & en sa qualité de chef du comité de police , a ordonné la détention de M^e le Tellier. Quoi ! lorsque le sieur Bauvillier a été envoyé à l'abbaye ; & certes à bon droit , il y a eu une insurrection de tous les gourmands de la capitale en faveur du cuisinier ; & quand la liberté de la presse est violée par un emprisonnement , personne ne réclame l'écrivain ! Les Parisiens ressemblent à ces Athéniens à qui Socrate disoit : Je suis médecin , je plaide contre un pâtissier ; vous êtes des enfans , ainsi je perdrai mon procès. O Athéniens

il pas avoir détruit la Bastille avant de rien élever sur son emplacement ? Déjà maint architecte s'évertue à imaginer un palais digne des augustes représentans de la nation. Bientôt vous

du dix-huitième siècle, ne comprendrez-vous jamais la nécessité de la liberté indéfinie de la presse ? Quel est le gage le plus sûr de la liberté civile & politique ? C'est la liberté de la presse. Et ensuite quel en est le gage le plus sûr ? C'est la liberté de la presse. Et ensuite ? C'est encore la liberté de la presse.

Mais, s'écrie un bon curé, laisserez-vous débiter du poison ? Ne voyez-vous pas, M. le curé, que ce que vous appelez du poison, & que vous mettez à l'index, le curé Rabaud le nomme remède de l'âme ? Sans doute c'est à une mère à veiller sur la lecture de sa fille. Les pères & les maîtres sont des censeurs domestiques que l'Assemblée nationale ne supprimera point ; toute autre censure est une inquisition monacale. Quand ce seroit du poison, pour user de vos termes, que répondrez-vous, M. le curé, à un citoyen qui vous dira : J'aime ce poison ; & , comme la femme de Sganarelle : Je veux qu'on me batte ? Mais, s'écrie encore l'abbé Maury, je serai calomnié ; on dira que j'ai commis un viol. Et moi, s'écrie d'Éprémefnil, on dira que je suis cocu. Messieurs, trois réponses, comme faisoit M. Pincé : 1°. Vous savez que Caton fut calomnié & traduit en justice soixante-dix fois ; en est-il moins le sage Caton ? Il prêtoit sa femme obligeamment à son ami Hortensius ; ce qui, au témoignage de Virgile, lui a obtenu, dans

le verrez fortir de dessous les ruines de cette Bastille. Là, dans son sein, Paris aura l'Assemblée nationale, le congrès de quarante-cinq provinces, le siège de la majesté, de la loyauté du

les Champs-élysées, aux acclamations, la présidence de tous les cocus passés; présens & à venir, *his dantem jura Catonem*. En est-il moins un honnête homme? Soyez des Catons, & vous ne craignez point la liberté de la presse. 2°. La presse est comme cette lance qui guérissoit les blessures qu'elle avoit faites. On imprimera chez M. Knapen, que M^e. Def. tient de M. de Clugny une pension de 20,000 liv. violente présomption de cocuage! Bien des gens diroient ici comme la Fontaine, cocuage n'est point un mal; mais si vous pensez autrement, eh bien, faites imprimer chez Grangé que l'anecdote de la pension est fausse. Vous avez encore l'abbé Aubert qui vous offre ses bons offices; pour vingt-quatre sous il démentira le fait dans ses affiches, & vous serez déco-cusé: tôt ou tard la vérité perce 3°. Si vous êtes calomnié, accusez l'auteur; sans doute la loi des douze tables, qui condamnoit à mort tous faiseurs de vaudé-villes & de brochures caustiques, étoit trop sévère. On voit bien, comme l'observe Montesquieu, que cette loi étoit faite par les Décemvirs, grands aristocrates, & partant ennemis de la liberté de la presse. Depuis, on a imprimé sur le front du calomniateur, la lettre initiale C., peine trop forte encore, & atroce, en ce qu'elle ne distinguoit point entre les calomnies. Cependant il y a bien de la différence entre celui qui imprime que

peuple français , l'autel de la concorde , la chaire de la philosophie , la tribune du patriotisme , le temple de la liberté , de l'humanité & de la raison , où tous les peuples viendront chercher des oracles.

Le conseil permanent de la nation étant alors

M. a empoisonné ses trois femmes , & celui qui imprime que M. Duval a le désagrément d'être jugé digne du secrétariat de l'ordre le plus nombreux du royaume. Il faut espérer que l'Assemblée nationale établira des peines proportionnées à l'exigence des cas ; alors les cocus se pourvoiront contre les auteurs. Cependant il importe sur-tout que la nation conserve sa liberté , dont la presse est la plus sûre gardienne. Ainsi liberté indéfinie de la presse , liberté pour tous les partis ; & dans ce moment même , où on ne prononce qu'avec horreur le nom des parlemens , où l'abbé Fauchet demande qu'on institue , le jour de leur expulsion , une fête de grand solennel & une messe en faux-bourdon , vu que *c'est un parlement aristocrate qui a crucifié J. C.* , tandis que d'autres patriotes moins chrétiens proposent , pour l'anniversaire , une fête dans le goût des païens , pendant huit jours , une danse générale de la veuve & de l'orphelin dans tout le royaume ; eh bien , dans ce moment même il doit être permis à l'honorable membre M. Bergasse , d'exalter leur courage , leur candeur , leur désintéressement , leur dévouement patriotique , & d'enterrer la synagogue avec honneur.

fédentaire à Paris, cette ville recouvrera enfin, par la transmigration des bureaux, ce surcroît de richesse, de fanté, & d'embonpoint qu'elle ne cessoit de regretter depuis que Louis XIV l'avoit comme dédoublée pour créer Versailles. Ce bienfait si grand, n'est pas le seul dont la révolution doit enrichir la capitale. Comme ce n'est pas, ainsi que les autres, une ville qui appartient en propre à ses habitans ; que Paris est plutôt la patrie commune, la mere-patrie de tous les Français, il n'est aucune cité dans le royaume qui ne s'intéresse à sa splendeur, & toutes les provinces s'empressezont d'y concourir. L'industrie & l'activité parisienne, secondées de cette conspiration unanime du reste de la nation à embellir la métropole, y créera des merveilles ; & M. Mercier ne mourra pas, je l'espère, sans voir ce qu'il a tant souhaité, Paris *port*. Oui, Paris port, & tellement port, que la galere d'Hyéron y pourroit manœuvrer ; & je prétends voir passer ici en revue à M. de la Fayette, l'infanterie parisienne, la cavalerie parisienne, l'artillerie parisienne, & la marine parisienne.

Il est vrai que la révolution porte un coup mortel à l'almanach royal. Adieu le privilege de M. d'Houry ; mais M. Baudouin nous imprimera

un almanach national (1). Il est vrai qu'il y aura moins de séminaires, de couvens, de célibataires; mais il faut espérer que la population n'en souffrira point; il est vrai que le parlement passera, mais la bazoche ne passera point. Nous aurons des magistrats moins aristocrates, moins insolens; moins ignorans, moins chers; mais nous ne manquerons point de jurisconsultes, qui ne céderont en rien à ceux de l'université de Lou-

(1) On ne peut plus prier d'almanachs qu'on ne se rappelle le divin faiseur monseigneur le comte de Rivarol. On fait tout le mal que lui fait la révolution & le mélange impur des trois ordres. Les lettres de Bagnoles mandent que les payfans ont brûlé l'ancien & superbe château de Rivarol. Comme les princes ont des pieces de canons & des drapeaux devant leurs palais, le comte avoit aussi des batteries & une enseigne devant sa porte. Tout a été pillé; son terrier, ses titres de noblesse n'existent plus: heureusement la manufacture des almanachs va lui rendre de quoi rebâtir un château bien plus magnifique. Voyez quels beaux almanachs vous avez à faire, M. le comte: l'almanach de l'Assemblée nationale, l'almanach de l'hôtel-de-ville, l'almanach des districts, l'almanach des douze mille brochures de cette année, l'almanach des quarante mille pensionnaires du roi, l'almanach des soixante mille filles, l'almanach des cent mille cocus. O mon cher comte, la belle chose que les almanachs & la liberté de la presse!

vain, d'Oxford & de Salamanque. Certainement tant qu'il y aura des hommes, il y aura des plaideurs. Ne diroit-on pas qu'on ne plaide que dans les monarchies? On plaidoit à Athenes, à Rome, & on voit même, par leurs facts, que les Romains étoient bien plus grands chicaneurs que nous. Il est vrai qu'il n'y aura plus vingt professeurs de droit intéressés à peupler le barreau d'ignorans, parce que leurs revenus croissent en proportion de l'ignorance & de la paresse; mais les écoles de droit subsisteront cependant, avec cette différence, qu'il y aura une véritable chaire au lieu d'un comptoir. Il est vrai que Calchas n'aura plus 100,000 liv. de rente; mais il ne faut à Thermosyris qu'une flûte & un livre d'hymnes, tandis qu'il faut à Mathan des thiares & des trésors. Il est vrai que le sieur Léonard ne fera plus crever six chevaux pour aller mettre des papillottes à Versailles, qu'il ne perdra plus 50,000 liv. sur la caution de son peigne; mais les coiffeurs ne seront pas bannis de la république. L'esclavage des rois est secoué, mais pour charmer le songe de la vie, on a besoin de l'esclavage des femmes, & la galanterie française restera. L'auteur du triomphe de la capitale croit-il que la liberté soit ennemie des spectacles & d'Aspasie? Qui ne voit combien elle se plaît au Palais-royal?

Jamais monarchie n'a fait pour le théâtre autant de dépense que la démocratie d'Athenes. Les Thébains éléverent une statue au comédien Pronomeus à côté de celle d'Épaminondas (1); &

(1) Nous ne décernons pas encore des statues à nos comédiens, mais le district des Cordeliers a déjà montré qu'il pensoit sur cette profession comme les Grecs, & il a nommé M. Grammont capitaine, ce qui a donné lieu à une discussion plaisante. Messieurs, a dit quelqu'un, je suis très-fier d'avoir pour commandant Orosmane ou Tancrède; mais, pour l'honneur du district, je fais la motion qu'il soit défendu aux cinquante-neuf autres de siffler au parterre notre capitaine. La motion causa une grande rumeur. La plupart représentoient que tous les citoyens sont égaux; que s'il y avoit quelque différence entre eux, elle seroit peut-être à l'avantage de ceux qui, à la suite de M. Necker, en fermant leur théâtre, ont donné les premiers l'exemple du deuil national, & qui, en ressuscitant quelquefois à nos yeux la grande ombre de Cicéron, de Brutus & de Cornélie, n'avoient pas laissé mourir dans les cœurs la dernière étincelle du patriotisme. Néanmoins ces raisons n'étoient pas entièrement satisfaisantes, & l'honneur du district sembloit compromis; lorsque M. Périlhe, très-digne président du district, & patriote illustre, mit tout le monde d'accord, & fut concilier tous les droits. Messieurs, dit-il, je pense qu'il seroit tyrannique & contraire au progrès des arts, d'interdire au parterre de siffler le comédien

ces Lacédémonies , devant qui dansoient toutes nues & dévoilloient leurs grâces , aux pieds du mont Taygete , toutes les vierges du Péloponèse , haïssent-ils les femmes ? C'étoit là leur spectacle , & avoient-ils si grand tort d'en

& le poète ; mais il doit être permis aussi de siffler l'avocat & le capitaine , qui ne sont pas plus privilégiés. Le marquis d'Uxelles , maréchal de France , fut sifflé à l'opéra , au retour de la campagne , pour avoir rendu par capitulation la ville de Mayence. C'est ainsi encore que nos peres les Parisiens ont sifflé le régiment de Corinthe , & le coadjuteur , commandant général de la milice parisienne. Vous avez vu siffler dans maintes audiences tout le parlement ; nous avons vu siffler les chanceliers , les archevêques , les cardinaux , notre S. P. le pape , Condé , Conti , d'Artois : trop heureux s'ils en étoient quittes pour des sifflets ! Chez une nation aussi gaie , l'article premier de nos libertés doit être la liberté du sifflet. Quant à moi , Messieurs , je vous permets de siffler votre président , si cela vous fait plaisir , & je tiens que M. Grammont n'est point irrégulier & inhabile à être capitaine , & qu'il n'y a lieu à délibérer.

C'est un charmant district que les Cordeliers , & je ne saurois m'empêcher de le proposer pour modele au district Saint-Roch. Ce sont les Cordeliers qui ont obtenu l'élargissement de M. le Tellier , l'élargissement du baron de Tintot. Ils ont arrêté de respecter les promenades publiques , & de ne point profaner , par

préférer la simplicité à toute la magie de l'opéra d'Athènes ? Sur quel fondement notre auteur aristocrate prédit-il donc la solitude du parterre & des loges , la ruine des marchandes de modes , des fabriques de plumes & de gazes , de la foire Saint - Germain & de la rue des Lom-

des patrouilles , la sainteté de ce palais qu'on devoit bien appeler le palais *national* , plutôt que le palais *royal*. Le district des Cordeliers a encore autorisé les libraires à se passer de l'approbation de la ville ; il a déclaré les colporteurs personnes sacrées , & leur a rendu la voix dans son arrondissement , sauf la responsabilité des auteurs. On voit que ce district se ressent du voisinage du café Procope. Ce café n'est point orné comme les autres , de glaces , de dorures , de bustes ; mais il est paré du souvenir de tant de grands hommes qui l'ont fréquenté , & dont les ouvrages en couvroient tous les murs , s'ils y étoient rangés : on n'y entre point sans éprouver le sentiment religieux qui fit sauver des flammes la maison de Pindare. On n'a plus , il est vrai , le plaisir d'y entendre Piron , Voltaire , Jean-Baptiste Rousseau , mais les patriotes soutiennent encore sa réputation. C'est à ce café que l'Assemblée nationale doit d'avoir l'abbé Syeyes dans son sein. Il a la gloire unique que jamais le langage de la servitude n'a osé s'y faire entendre ; que jamais les patrouilles nationales , non plus que les patrouilles royales , n'ont osé y entrer ; & c'est le seul asyle où la liberté n'ait pas été violée.

bards ? La lanterne prédit , au contraire , que jamais les arts & le commerce n'auront été si florissans. Les Anglais excelloient à faire des étoffes que les Français excelloient à porter. Mais patience , citoyens , vous aviez cent quarante mille calotins qui n'étoient pas la partie de la nation qui eût le moins d'industrie , puisqu'ils favoient vivre à vos dépens. Figurez-vous ces deux cent quatre-vingt mille bras rendus au commerce ou à l'agriculture. L'un s'occupe à polir l'acier , l'autre , au lieu de sécher pendant nombre d'années à faire un carême , fait voile pour la pêche de la morue à Terre-Neuve. Que d'esprit perdu dans le quinquennium , dans la poussière des écoles , & sur les bancs de la Sorbonne ! Les bons effets de tant de talens , appliqués à perfectionner une manufacture , ou à étendre une branche de commerce , sont incalculables.

A la vérité , le clergé tient furieusement à ses cheveux coupés en rond , à ses surplis , ses mitres , ses soutanes rouges & violettes , à ses bénéfices , à l'oreiller & à la cuisine ; il ne veut pas entendre parler de la liberté de la presse , & il a une peur extrême de la raison. Depuis la grande victoire remportée sur lui dans la journée des dîmes , je pensois qu'il n'y avoit que le premier pas qui lui auroit coûté ; mais la séance

du dimanche 23 août me détrompe. *Ecce iterum Crispinus*. Scapin a mis de nouveau la tête hors du sac, en criant comme un diable, & tous les efforts du comte de Mirabeau n'ont pu parvenir à l'y faire rentrer.

Poursuis, courageux Mirabeau. Ils ont étouffé un moment ta voix à Versailles; mais Paris, la France & l'Europe entière, écoutent cette voix, la voix de la philosophie, du patriotisme & de la liberté; & nos citoyens lui répondent en faisant retentir leurs dards. Quand te verrons-nous enfin président de l'Assemblée nationale? Cependant, continue d'en être l'orateur, & d'opposer la hache de Phocion aux périodes arrondies & aux phrases sonores de quelques-uns de nos peres conscripts. Poursuis tes douze travaux, & achève de triompher du fanatisme. Vois combien tu es devenu cher aux patriotes! Les alarmes du Palais-royal, le 30 août, montrent qu'on ne sépare point tes dangers des dangers de la patrie. Sans doute la nation saura récompenser tes services; sans doute cette nation va se ressaisir du droit, qui lui appartient incontestablement, de choisir ceux qui doivent la représenter. Ce sont ses ambassadeurs qui la représentent chez l'étranger; c'est donc à elle à les nommer. Oui, elle disposera des ambassades.

Elle a vu avec quelle dignité tu as soutenu ses droits ; elle se rappelle ton adresse pour l'éloignement des troupes.

Nec dignius unquam

Majestas meminit sese Romane locutum.

La voix publique te désigne déjà le représentant de la Nation dans l'Europe. Va faire oublier à nos anciens & éternels auxiliaires, que leurs secours & leur amitié ont été payés d'ingratitude ; que l'infidélité à des pactes de trois cents ans, & aux alliances les plus inviolables, a démenti & déshonoré la loyauté française : ou plutôt conçois un dessein digne de ta philosophie & de ton génie ; il t'appartient de convoquer la diète européenne, & de réaliser l'impraticable paix de l'abbé de Saint-Pierre.

Je suis pourtant fâchée qu'on t'accuse de soutenir la sanction royale, & d'avoir dit que si le roi n'a point le *veto*, il vaut mieux demeurer à Constantinople. C'est une calomnie & la contradiction seroit trop grossière, avec les principes dans lesquels tu n'as jamais varié, si tu accordois à un seul homme le droit de se jouer des plus sages décrets de toute une nation, & de lui dire :
Ce que vous voulez, vous vingt-cinq millions
d'hommes,

d'hommes, je ne le veux pas, moi, moi tout seul. Non, il n'est pas possible que Mirabeau ait tenu ce langage; aussi nous le ferons ambassadeur.

Pour M. Mounier, qui veut non-seulement un *veto* suspensif, mais un *veto* absolu, & qui a bien osé nous proposer un sénat vénitien, il s'en ira en Dauphiné comme il étoit venu, avec cette différence, que venu au milieu des applaudissemens, il s'en retournera au milieu des huées. Et M. de Lally, si fervent royaliste, & qui s'imagine apparemment qu'en reconnoissance de son zèle pour le pouvoir d'un seul, nous allons créer pour lui, comme dans le bas-empire, la charge de grand domestique, il ira, s'il veut prendre séance dans la chambre haute du parlement d'Irlande, qu'il nous cite pour modèle.

Lorsque cet honorable membre proposa à l'Assemblée nationale une chambre haute, une cour plénière, & deux cents places de sénateurs à vie & à la nomination royale (1), lorsqu'il fit

(1) *Note de l'éditeur.* O mers chers concitoyens! je gémis, quand je vois autour de moi cette multitude de gens qui de l'auguste & sainte liberté, font une affaire, & qui spéculent sur la constitution. Dans le degré de corruption & d'égoïsme où nous sommes parvenus, si nous voulons conserver la liberté, gardons-

briller ainsi à tous les yeux deux cents récompenses pour les traîtres, comment les Chapelier, les Barnave, les Pethion de Villeneuve, les Target, les Grégoire, les Robespierre, les Buzot, les de Landine, les Biozat, les Volney, les Schmitz, les Gleizen, les Mirabeau, & tous les

nous bien de créer un sénat & des places inamovibles, de mettre la feuille des bénéfices & d'accumuler les richesses dans la main d'un seul homme. Quand toutes les consciences sont à vendre, il ne reste plus qu'à combiner tellement la constitution, qu'il n'y ait personne en état de les acheter. Les trésors de la Numidie avoient corrompu trois fois, & les généraux, & les consuls, & la municipalité, & les tribuns, & la magistrature, dans l'affaire de Jugurtha. Mais quand le peuple romain en eut évoqué la connoissance à l'Assemblée générale, il fut impossible à Jugurtha de corrompre tout le peuple; non que le peuple fût moins corruptible que les sénateurs, mais où trouver un acheteur assez riche?

Ce ne fera point assez, dans un siècle corrompu, que le peuple ne se dépouille point de sa toute-puissance, pour en revêtir un sénat, & qu'il soit seul dispensateur des places; il faut que l'amovibilité des charges soit telle, que les mutations soient si rapides, qu'il n'y ait point d'aliment à la cupidité. Alors les emplois seront réellement des charges, & non des bénéfices. Alors, à ceux qui veulent primer & se faire remarquer, il restera, non plus l'ambition des grandes places, mais l'ambition des grandes choses. L'ambition qui vient de l'orgueil fera

Bretons ; comment ces fideles défenseurs - du peuple n'ont-ils pas déchiré leurs vêtemens en signe de douleur ? comment ne se font-ils pas écriés : Il a blasphémé. Certes, je suis zélé partisan de la liberté de haranguer & de faire des motions ; moi-même j'ai besoin d'indulgence,

nécessairement détruite ; il ne restera que l'ambition qui vient de la bienfaisance, l'ambition nécessaire aux grands cœurs, celle d'être utile. Malheureusement ce n'est point de cette noble ambition que la plupart sont travaillés, mais d'une toute autre fièvre.

A la ville, on fait quel conflit il y a eu entre les électeurs & les représentans de la commune, chacun se disputant & tirant à soi la chaise curule. Dans les districts, tout le monde use ses poumons & son temps pour parvenir à être président, vice-président, secrétaire, vice-secrétaire. Ce ne sont que comités de subsistance, comités de finance, comités de police, comités civils, comités militaires. Hors des districts, on se tue pour des épaulettes ; on ne rencontre dans les rues que dragonnes, graines d'épinards.

Que voulez-vous ? chacun cherche à paroître.

Il n'est pas jusqu'au fusilier qui ne soit bien aise de me faire sentir qu'il a du pouvoir. Quand je rentre à onze heures du soir, on me crie : Qui vive ? Monsieur, dis-je à la sentinelle, laissez passer un patriote picard. Mais il me demande si je suis Français, en appuyant la pointe de la bayonnette. Malheur aux muets ! Prenez

Veniam petimusque, damusque vicissim. Jamais je ne proposerai, comme le célèbre législateur Zaleucus, que celui qui viendra faire une motion ait la corde au cou, & péroré au pied de la lanterne. Cependant proposer un *veio* absolu, & pour comble de maux, des aristocrates à vie,

le pavé à gauche, me crie une sentinelle; plus loin, une autre crie : Prenez le pavé à droite; & dans la rue Sainte-Marguerite, deux sentinelles criant : Le pavé à droite, le pavé à gauche, j'ai été obligé, de par le district, de prendre le ruisseau.

Je prendrai la liberté de demander à MM. Bailly & la Fayette ce qu'ils prétendent faire de ces trente mille uniformes. Je n'aime point les privilèges exclusifs; le droit d'avoir un fusil & une bayonnette appartient à tout le monde, pourvu que ces armes protectrices restent suspendues dans le foyer, à côté des dieux Pénates, & n'en sortent que lorsqu'on bat la générale. M. de la Fayette est colonel, non de 30,000, mais de 250,000 hommes. Nous sommes tous soldats de la patrie; il me semble qu'il n'est pas besoin de tant de soldats de la police. O le beau gouvernement que celui où, comme à Lacédémone ou en Normandie du temps du duc Rollon, à la clameur de haro, tout citoyen que j'appelle chez le magistrat, est obligé de m'y suivre! A Amsterdam, vingt-quatre hommes sans armes suffisoient pour la garde; cependant la ville est composée d'autant de nations différentes qu'il y en avoit à la tour de Babel.

à la nomination royale, je demande si on peut concevoir une motion plus *liberticide*.

Le Palais-royal avoit-il donc si grand tort de crier contre les auteurs & fauteurs d'une pareille motion ? Je fais que la promenade du Palais-royal est étrangement mêlée, que des filous y *usent* fréquemment de la liberté de la presse, & que maint zélé patriote a perdu plus d'un mouchoir dans la chaleur des motions. Cela ne m'empêche point de rendre un témoignage honorable aux promeneurs du lycée & du portique. Ce jardin est le foyer du patriotisme, le rendez-vous de l'élite des patriotes, qui ont quitté leurs foyers & leurs provinces, pour assister au magnifique spectacle de la révolution de 1789, & n'en être pas spectateurs oisifs. De quel droit priver de suffrages cette foule d'étrangers, de suppléans, de correspondans de leurs provinces ? Ils sont Français, ils ont intérêt à la constitution, & droit d'y concourir. Combien de Parisiens même ne se soucient pas d'aller dans leur district ! Il est plus court d'aller au Palais-royal. On n'a pas besoin d'y demander la parole à un président, d'attendre son tour pendant deux heures. On propose sa motion : si elle trouve des partisans, on fait monter l'orateur sur une chaise. S'il est ap-

plaudi, il la rédige; s'il est sifflé, il s'en va. Ainsi faisoient les Romains, dont le *Forum* ne ressembloit pas mal à notre palais-royal. Ils n'alloient point au district demander la parole. On alloit sur la place, on montoit sur un banc, sans craindre d'aller à l'abbaye. Si la motion étoit bien reçue, on la propoisoit dans les formes, alors on l'affichoit sur la place, elle y demuroit en placard pendant vingt-neuf jours de marché. Au bout de ce temps, il y avoit assemblée générale; tous les citoyens, & non pas un seul, donnoient la sanction. Honnêtes promeneurs du palais-royal, ardents promoteurs de tout bien public, vous n'êtes point des pervers & des Catilina, comme vous appelle M. de Clermont-Tonnere & le Journal de Paris (1),

(1) N'est-il pas incroyable que sur la dénonciation du Journal de Paris, M. de Saint-Huruge reste en prison? Quoi! parce que le Journal de Paris l'a accusé d'avoir écrit une lettre de menaces au président de l'Assemblée nationale, malgré son domicile, malgré sa dénégation, sans reconnaissance d'écriture, sans vérification préalable, un citoyen a été jeté en prison! Le marquis de Saint-Huruge a demandé au Journal de Paris une rétractation; & le refus obstiné du journaliste a montré que ce n'étoit point de sa part une erreur, mais une calomnie. Le marquis de Saint-Huruge a demandé où étoit son

que vous ne lisez point. Catilina, s'il m'en souvient, vouloit se saisir du *veto*, à l'exemple de Sylla, qui avoit ôté au peuple ses tribuns & son *veto*. Ainsi, loin d'être des Catilina, vous êtes tout le contraire, & les ennemis de Catilina. Mes bons amis, recevez les plus tendres remerciemens de la lanterne. C'est du Palais-royal que sont partis les généreux citoyens, qui ont arraché des prisons de l'Abbaye les Gardes-françaises, détenus ou présumés tels pour la bonne cause. C'est du Palais-royal que sont partis les ordres de fermer les théâtres, & de prendre le deuil le 12 juillet. C'est au Palais-

accusateur, & on a refusé de le lui confronter, de le lui nommer; & cependant il reste en prison! Il a demandé où étoit cette lettre, cette signature; il défie de la produire; elle n'existe pas; & cependant il reste en prison! Y a-t-il rien de plus tyrannique & de plus horrible? La Chronique de Paris, les Révolutions de Paris, l'Observateur, tous les écrivains patriotes ont publié ce *trait de bienfaisance* du Journal de Paris; ils ont soulevé l'indignation publique; l'innocence de l'accusé est évidente, & cependant il reste en prison! Et pourquoi y reste-t-il? C'est que la dénonciation du Journal de Paris est appuyée sur une lettre de deux membres de l'Assemblée nationale; les deux honorables membres seroient compromis; la turpitude du Journal de Paris & une grande iniquité

royal que , le même jour , on a crié aux armes & pris la cocarde nationale. C'est le Palais-royal qui , depuis six mois , a inondé la France de toutes ces brochures qui ont rendu tout le monde , & le soldat même , philosophe. C'est au Palais-royal que les patriotes , dansant en rond avec la cavalerie , les dragons , les chasseurs , les suisses , les canonniers ; les embrassant , les enivrant , prodiguant l'or pour les faire boire à la santé de la Nation , ont gagné toute l'armée , & déjoué les projets infernaux des véritables Catilina. C'est le Palais-royal qui a fauvé l'Assemblée nationale & les Parisiens ingrats ,

seroient dévoilées ; & il vaut mieux que le marquis de Saint-Huruge demeure sous les verroux , si son élargissement peut troubler le sommeil de ces journalistes , qui , payés pour détourner notre curiosité sur des fadaïses , pour entretenir la badauderie , pour faire circuler dans les cafés , & y faire avaler avec les bavarroises & les limonades , les menîonges grossiers du gouvernement , en nous faisant des dissertations exquisés sur la maniere dont on se crotte en marchant , en nous apprenant comment la boue s'échappe par la tangente , & tant d'autres belles choses , ont su se tirer eux-mêmes du trottoir & de la boue où ils devoient rester , & se donner un carrosse bien suspendu , où les saquins nous éclaboussent.

d'un

d'un massacre général. Et parce que deux ou trois étourdis, qui eux-mêmes ne veulent pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse, auront écrit une lettre comminatoire, une lettre qui n'a pas été inutile, le Palais-royal sera mis en interdit, & on ne pourra plus s'y promener, sans être regardé comme un Maury & un d'Esprémefnil !

On ne réfléchit pas assez combien ce *veto* étoit désastreux. Peut-on ne pas voir qu'au moyen du *veto*, en vain nous avons fait chanter un *Te Deum* au clergé pour la perte de ses dixmes ; le clergé & la noblesse conservoient leurs privilèges ? Cette fameuse nuit du 4 au 5 août, le roi eût dit : Je la retranche du nombre des nuits, je défends qu'on en invoque les décrets, j'annule tout *veto*. En vain l'Assemblée nationale auroit supprimé les fermiers-généraux & la gabelle, le roi auroit pu dire : *Veto*. Voilà pourquoi M. Treilhard, avocat des Publicains, a défendu le *veto* jusqu'à extinction de voix. Il a bravé l'infamie, & s'est dit comme M^c. Pincemaille dans Horace :

Populus me sibilat, ac mihi plaudo.

Ipse domi, nummos simul ac contemtor in arcâ.

Je ne suis qu'une lanterne, mais je confondrois en deux mots ces grands défenseurs du

veto, Mounier, Clermont-Tonnerre, Lally, Thouret, Maury, Treilhard, d'Entraigues, &c. En faveur de ce monstrueux & absurde *veto*, qui feroit de la premiere nation de l'univers, & de vingt-quatre millions d'hommes, un peuple ridicule d'enfans; sous la férule d'un maître d'école. Ils ne savent que s'appuyer des cahiers des provinces. Ils ne prennent pas garde qu'il n'est pas un seul de ces cahiers qui, en même-temps qu'il accorde le *veto*, ne renferme quelque article contradictoire & destructif de ce *veto*. Par exemple, toutes les provinces ont voté impérativement une nouvelle constitution; donc elles ont déclaré implicitement que nul n'avoit le droit de s'opposer à cette constitution. Toutes les provinces ont voté impérativement la répartition égale des impôts, l'extinction des privilèges pécuniaires, &c.; donc, par ce mandat impératif, elles ont déclaré indirectement que nul puissance n'avoit le droit de dire *veto*, & de maintenir l'ancien usage.

Cette contradiction, qui se trouve dans tous les cahiers, entre l'article qui accorde le *veto*, & un ou plusieurs articles, n'a pas échappé aux rédacteurs dans les provinces. On en a fait la remarque dans plusieurs bailliages. Mais les pro-

vines suivoient alors le précepte de l'évangile , qui recommande la prudence du serpent. Il leur suffisoit d'établir par un ou deux articles , que sur ces points où la Nation avoit déjà manifesté son vœu unanime , il n'y avoit lieu au *veto* : elles ont affecté d'accorder un *veto* contradictoire , pour ne pas trop alarmer le despotisme. Dans cette contradiction de tous les cahiers , quel parti plus sage que de faire expliquer de nouveau les provinces ; de demander qu'elles déclarassent leur dernière volonté ; ce qui est , en propres termes , la motion du Palais-royal ? Il est vrai qu'il y a eu des contrefaçons.

Les défenseurs du *veto* à Versailles , s'appuient encore de leur prétendue majorité. La lanterne va relever ici une grande erreur ; & l'observation qu'elle soumet au jugement du palais-royal , son district favori , est d'une telle importance , qu'elle élimine elle seule de l'Assemblée nationale au moins cinq cents ennemis de la raison & de l'optimisme.

Nous n'avons plus d'états - généraux qui faisoient des doléances ; nous avons une Assemblée nationale qui fait des lois. Une telle assemblée , ne peut être composée que des représentans de la Nation ; & la Lanterne ne reconnoît pour ses représentans que les six cents députés des

communes. Il évident que les six cents autres membres sont députés, non de la nation, mais du clergé & de la noblesse. Le clergé & la noblesse n'ont pas plus de droit d'envoyer six cents députés à Versailles, que n'en auroit la magistrature ou toute autre corporation. Voilà donc six cents membres de l'Assemblée nationale qu'il faut renvoyer dans les galeries. Comme tous les citoyens sont égaux, & ont droit de concourir à la constitution, il seroit injuste que la noblesse & le clergé ne fussent pas représentés. Il faut qu'ils aient leurs députés dans la même proportion que le reste des citoyens, un par vingt mille. Le dénombrement du clergé & de la noblesse s'éleve à trois cent mille individus, c'est donc quinze représentans à choisir parmi les six cents. Tout le reste n'a, dans l'assemblée, pas plus de droit de voter que les citoyens du Palais-royal. Ainsi pense la lanterne. A ces causes, elle *proteste* contre l'article de la constitution, qui établit une religion dominante & un culte exclusif; & sa protestation est fondée en droit, vu que si le clergé n'avoit pas eu trois cents représentans dans l'Assemblée nationale, la motion de M. Rabaud de Saint-Etienne auroit prévalu.

Mais il faut pardonner au clergé, de crier

tout du haut de sa tête en faveur d'un culte dominant.

Dom Pourceau raisonnoit en subtil personnage.

L'abbé Maury voit que la messe du prieuré de Lihons court le plus grand risque. Perfides communes, s'écrie l'abbé François, quand vous nous embrassez dans l'église de Saint-Louis, c'étoit donc pour nous étouffer. Voilà déjà la dîme & les prémisses supprimées; si la liberté du culte est établie, les portes de l'enfer auront bientôt prévalu contre nous, malgré la prophétie.

M. François a raison. Lorsqu'il va être question de contribuer à l'entretien du prêtre catholique: Moi, dira le paroissien, que je nourrisse le prêtre! c'est à celui qui va à la messe à payer le sacristain (1). Tout le monde se fera hérétique,

(1) L'acte de la république de Virginie qui établit la liberté de religion, déclare, qu'il est criminel & tyrannique de forcer un citoyen à payer des contributions destinées à répondre des opinions qui ne sont pas les siennes. Bien plus la loi ajoute, que même le forcer de fournir à l'entretien de tel ou tel prédicateur d'une croyance religieuse, qui est la sienne, c'est le priver de la douce liberté de donner sa contribution au pasteur en particulier qui lui prêche l'honnêteté & la droiture de la manière la plus persuasive, & dont il voudroit prendre la marche pour son modèle, &c. &c.

schismatique, & même juif s'il le faut, pour ne point payer. Le philosophe dira : C'est à celui qui se fait enterrer dans le cimetière, ou qui est jaloux des honneurs du caveau, à payer le luminaire, la grande sonnerie, & les jurés-crieurs. Pour moi, mon tombeau est dans mon jardin ; là reposeront ma femme & mes enfans. Cette idée que les cendres de son pere sont éparfées dans cette enceinte, attachera mon fils à sa propriété. Cet héritage consacré ; jamais il ne le vendra. Au riche, son voisin, qui marchanderoit ce coin de terre, il répondra comme ce chef des Canadiens, à qui des Européens proposoient de céder leur pays : Nous ne pouvons nous éloigner de cette terre ; dirons-nous aux ossemens de nos peres ; Lèvez-vous, & machez ?

Consolez-vous pourtant, bons Parisiens, vous aurez toujours votre chere patronne, & on n'enlevera pas au curé son Saint-Eustache, comme le disoit si plaisamment un de nos devanciers. Vous aurez toujours vos processions, vos serpens, vos basse-contres, & vous ferez toujours maîtres de vous faire enterrer à Clamart ou à S. Sulpice ; seulement vous ne regarderez plus comme des païens & des employés des fermes, ceux qui à l'exemple d'Abraham & de Jacob

voudront être portés dans la terre de Chanaan, & dormir à côté de Sara & de Rachel.

Il est une religion qui n'appartient pas à certain peuple, à certains climats, comme le christianisme, le paganisme, le judaïsme & le mahométisme; mais une religion qui est répandue chez tous les peuples, une religion de tous les siècles & de tous les pays, une religion innée; c'est celle qu'ont conservée dans sa pureté les hommes éclairés & les sages. C'est la religion des Socrate, des Platon, des Ciceron, des Scipion, des Marc-Aurele, des Epistete, des Confucius, des Plutarque, des Virgile, des Horace, des Bayle, des Erasme, des Bacon, des l'Hôpital, des Buffon, des Voltaire, des Montesquieu, des J. J. Rousseau. Sa foi est de croire en Dieu, sa charité d'aimer les hommes comme des frères, son espérance est celle d'une autre vie. Cette religion ne procurera jamais des extases comme celle de Sainte Thérèse ou de Saint Ignace, qui transpiroit l'amour divin, & en étoit trempée au point de changer trois fois de chemise à une messe de minuit.

N'a pas qui veut le bonheur d'être fou.

Mais il y a un conte charmant de Voltaire fait pour nous consoler: C'est un Muphti

philosophe, qui, sur le récit des visions extatiques d'une vieille dévote musulmane, va lui rendre visite; il la trouve aussi heureuse que madame Guyon, & je ne fais plus quelle sainte religieuse à qui un ange perce le cœur d'un coup de lance, & applique le stygmate de saint François. Le Muphti ne peut s'empêcher de lui porter envie, & néanmoins il retourne au palais patriarcal, en se disant : Voudrois-je de ce bonheur-là ?

Affurément il y auroit de la cruauté d'empêcher personne de marcher les talons au rebours, de se donner la discipline, & d'être ravi comme S. Paul au troisieme ciel, d'y voir ce que l'œil n'a point vu, & d'entendre ce que l'oreille n'a point entendu. Ce seroit un attentat à la liberté, & je prie de ne point calomnier la lanterne à ce point, que de lui prêter de pareilles intentions; je déclare, au contraire, qu'il doit être permis à qui voudra d'aller à Sainte-Genevieve, à Notre-Dame de Lorette, ou à Saint-Jacques de Compostelle, & même, comme le bienheureux Labre, de pousser jusqu'à Jérusalem. Heureux ceux qui croient ! La foi transporte les montagnes; elle seroit venir la mer jusqu'à Paris, & nous épargneroit la dépense énorme d'élargir la Seine & de creuser un port au-dessus du champ
de

de Mars. Mais cette foi n'est pas donnée à tous, & il est juste que l'Assemblée nationale s'occupe des intérêts de tout le monde. Si le peuple a besoin d'une religion, le philosophe, l'homme sensible & honnête en ont plus besoin encore. Voyez quels efforts ont fait Platon, Cicéron & J. J. pour nous persuader l'immortalité. Nous sommes en France un million de Théistes, observoit, il y a vingt-cinq ans, le patriarche de Ferney ; depuis, ce nombre s'est accru jusqu'à l'infini, & très-probablement le théisme deviendra peu à peu la religion catholique, c'est-à-dire, universelle. L'estimable M. Rabaud, dont le civisme & les talens font tant d'honneur au clergé de Geneve, demande des temples pour quatre millions de protestans. Le temple du théiste est l'univers ; mais la lanterne demande des églises, c'est-à-dire des lieux d'assemblées pour huit millions de théistes. Cette religion seroit digne de la majesté & des lumieres du peuple français. Dépouillée des mensonges des autres cultes, qui tous ont défiguré la divinité, elle ne conserveroit que ce qu'ils ont d'auguste, la reconnoissance d'un Etre suprême & l'idée de sa justice, inséparable de la récompense des bons & de la punition des méchans. Le philosophe exerce le sacerdoce de cette religion ; & il y a

cet avantage pour le peuple , qu'il ne lui faut ni dîme , ni casuel , ni abbaye , ni prieuré , ni croupe , ni pension sur les bénéfices. Après avoir été entendre l'abbé Maury prêcher aux Quinzevingts le célibat , on iroit à S. Sulpice ou à S. Roch suivre un carême ou un avent de l'abbé Raynal ou de J. J. Rousseau. Les cérémonies religieuses & touchantes ne manqueroient pas à ce culte. Que l'église lui restitue tout ce qu'elle a emprunté du paganisme , qui n'est que le théisme altéré ; & au lieu de la procession des rogations , nous aurons la procession de la fête de Palès ; au lieu de l'eau bénite , l'eau lustrale ; au lieu du pain béni , les agapes , les repas en commun des Pithagoriciens ; au lieu de cette plaque de cuivre ou d'argent qu'on nous présente , nous aurons l'ancienne cérémonie du baiser de paix , institution si charmante pour qui favoit se placer avantageusement. Avons-nous rien de plus pieux que la priere d'Epictète ou l'hymne de Cléanthe ? Qui est-ce qui ne se trouve pas aussi dévot , aussi recueilli , lorsqu'à l'opéra d'Alceste il entend la priere du grand-prêtre , que lorsqu'à Notre-Dame il entend l'*O salutaris* de Gosséc ? Pas une de nos fêtes qui ne soit une imitation des fêtes païennes. Il y a plus ; nous n'avons souvent imité de ces fêtes que leurs extravagances ,

fans retenir leur but moral. Je n'en veux pour exemple que ces saturnales tant décriées , auxquelles est venu succéder le carnaval. Aux saturnales, les Païens se comportoient comme si le monde alloit finir. C'étoit une fête commémorative , instituée pour rappeler l'égalité originelle ; c'étoit une espece de déclaration chommée des droits de l'homme. Tout y représentoit l'anéantissement futur des sociétés. Il n'y avoit plus de tribunaux , plus d'écoles , plus de sénat , plus de guerre. Tous les états étoient confondus. On régaloit les pauvres à sa table sans distinction de rang. Les maîtres changeoient d'habits avec leurs esclaves , & les servoient à leur tour. On payoit les dettes , les mois de nourrices , & les loyers des pauvres. J'en ai dit assez pour faire sentir au clergé qu'il a tort de se tant prévaloir de la prétendue nécessité de sa morale , dont on peut fort bien se passer. Je laisse à l'abbé Fauchet à faire un beau livre là-dessus , à nous donner un corps complet de religion , & à achever le dieu national qu'il a si heureusement commencé.

F I N.





